

Le 6 avril 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 avril 2017 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le sixième jour d'avril deux mille dix-sept à dix-neuf heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
SIÈGE no. 4 - VACANT
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5 (ABSENT)
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session extraordinaire
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Assemblée publique de consultation
- 4.0 Résolution d'adoption du second projet de règlement de lotissement – no. 301-2017
- 5.0 Résolution d'adoption du second projet de règlement de zonage – no. 300-2017
- 6.0 Questions de l'assemblée
- 7.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R17-04-052
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

Assemblée publique de consultation :

Monsieur Laval Dubois fait un exposé explicatif des nouveaux règlements d'urbanisme.

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 301-2017

R17-04-053
Adoption du
second projet
de règlement
de lotissement

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire remplacer son règlement de lotissement;

CONSIDÉRANT les dispositions de Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement de lotissement a été adopté à la séance ordinaire du 6 mars 2017, par la résolution numéro R17-03-031;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation a été tenue le 6 avril 2017 où les personnes désirant se faire entendre ont pu s'exprimer.

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers, le conseil adopte le **Second projet** de règlement de lotissement numéro 301-2017, intitulé « Règlement de lotissement de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, remplaçant le règlement numéro 141-89 et ses modifications.

ADOPTÉE

Le 6 avril 2017

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 300-2017

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire remplacer son règlement de zonage;

R17-04-054
Adoption du
Second projet
De règlement
De zonage

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement de zonage a été adopté à la séance ordinaire du 6 mars 2017, par la résolution numéro R17-03-033:

CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation a été tenue le 6 avril 2017 où les personnes désirant se faire entendre ont pu s'exprimer.

EN CONSÉQUENCE,

SUR PROPOSITION DE Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers, le conseil adopte le **Second projet** de règlement de zonage portant le numéro 300-2017, intitulé « Règlement de zonage de la Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, remplaçant le règlement numéro 140-89 et ses modifications.

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h50 et se termine à 20h55 .

R17-04-055
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h55.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales